



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Un vote positif des membres pour le regroupement entre les caisses du Sud de la Chaudière et des Sommets de la Beauce

Le 16 juin 2025 — Réunis en assemblées générales extraordinaires le 9 juin dernier, les membres de la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière et des Sommets de la Beauce ont voté à très forte majorité en faveur du projet de regroupement qui leur était présenté. La proposition a obtenu un appui de 87,4 % des votes des membres de la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière et 77,73 % chez les membres de la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce.

La nouvelle Caisse Desjardins du Cœur-de-la-Beauce sera officiellement constituée le 1^{er} janvier 2026 à la suite de l'approbation de l'Autorité des marchés financiers. « Il s'agit d'un nom fort et rassembleur qui nous identifie bien et qui nous permet de reconnaître le marché dans lequel nous évoluons. Ce nom reflète ce que nous souhaitons être pour nos membres et pour la communauté : être au cœur de leurs projets et de leurs ambitions, tout en étant au centre du développement socioéconomique de la région. » mentionne Joëlle Girard, présidente de la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière.

La nouvelle caisse sera formée d'un peu plus de 64 000 membres, desservis dans 7 places d'affaires et 6 centres libre-service (guichets). « Le regroupement permettra de bonifier l'offre de service, d'être mieux outillés pour répondre aux besoins des membres et d'améliorer notre capitalisation, élément clé d'une coopérative financière durable. Une plus grande équipe permettra également de mieux faire face aux enjeux actuels et futurs en évitant les bris de services, tout en étant plus attrayants pour l'embauche de nouvelles ressources qualifiées. » précise M. André St-Pierre, président de la Caisse des Sommets de la Beauce.

Cette nouvelle coopérative financière d'envergure continuera à participer activement au développement de la collectivité, notamment par son Fonds d'aide au développement du milieu. À ce chapitre, la future caisse aura encore plus de capacités pour appuyer les projets porteurs du milieu, ce qui en fera un partenaire incontournable dans la communauté.

Il est à noter que cette décision occasionnera peu de changements pour les membres, mais, au besoin, des renseignements supplémentaires concernant certaines modifications techniques leur seront communiqués au cours des prochains mois.

Étant convaincus que ce regroupement constitue une réponse aux défis de l'avenir, c'est avec beaucoup de fierté que les administrateurs des deux caisses ont accueilli la décision des membres.

-30-

Source:

Joëlle Girard
Présidente
Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière
Tél. : 418 228-8824

André St-Pierre
Président
Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce
Tél. : 418 484-2804